

ATTESTATION

Je soussigné AGRILEADER agissant pour le compte de (SOCIETE) _____ atteste sur l'honneur que le/les produit(s) nommé(s) ci-dessous ne contiennent pas les composés suivants :

- Ammoniums quaternaires
- Orthophénylphénol
- Chlore (sous toutes ses formes : Hypochlorite, Oxyde, Dioxyde, Composés Organochlorés etc...

Nom(s) du/des produit(s) utilisé(s) sur la ferme :

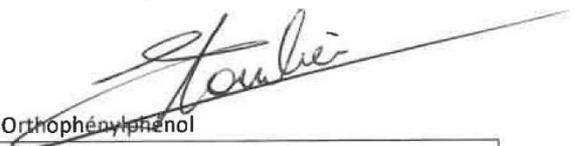
AGRIBLUE PLUS/CID ROBOT/CIDECO/EUROCID/EUROCIDOX/EUROBASE PLUS/EUROTARTRE
CLEAN GRIFF/CLEAN'DI MOUSS/MOUSS ACTIV +/IODI MOUSS
FILMA IODE/FILMA LACTI/IOSPRAY EPAIS/IOSPRAY FLUIDE/SORBIMINT/SORBIMINT SPRAY
SUPRA LACTI/VISCONET HP/ALCALIN CONCENTRE /EUROCLEAN +

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à SAINT LO

Le 17 / 10 / 2022

Signature et VISA



Dénominations identiques pour les Ammoniums quaternaires et pour les Orthophénylphénol

Ammoniums quaternaires	Orthophénylphénol
Chlorure de didécyldiméthylammonium	OPP
DDAC	Orthophénylphénol
Chlorure de benzalkonium	Biphényle-2-ol
BAC	2-phénylphénol

Ces molécules peuvent se retrouver dans les types de produits suivants :

Dénominations identiques pour les Ammoniums quaternaires et pour les O

TP02 - Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides

TP03 - Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire

TP04 • Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux Ces molécules sont classées par la Commission Européenne comme biocides pour les Ammoniums quaternaires et comme perturbateur endocrinien pour les Orthophénylphénol..

Biolait demande donc à tous les adhérents de se procurer une attestation de leur fournisseur précisant l'absence de ces molécules.

la bio partout et pour tous !



www.biolait.eu